

Accidents corporels de la circulation routière

Hauts-de-Seine 2008

Ville de Bagneux

Avertissement : depuis 2005, des définitions nouvelles des victimes sont entrées en vigueur.

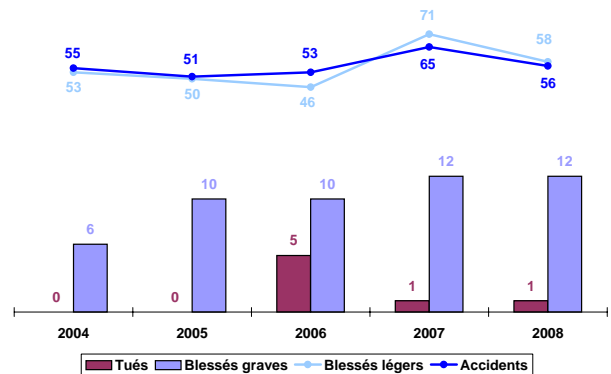
Blessé grave : victime hospitalisée plus de 24 heures, remplace victime hospitalisée plus de 6 jours

Tué : victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours, remplace victime décédée sur le coup ou dans les 6 jours



Bagneux

Bilan global



Nombre de tués par catégories d'usagers

	piéton	deux-roues	véhicule léger
2004	.	.	.
2005	.	.	.
2006	5	.	.
2007	1	.	.
2008	.	1	.

Accidents corporels de la circulation routière 2004 - 2008

Bagneux

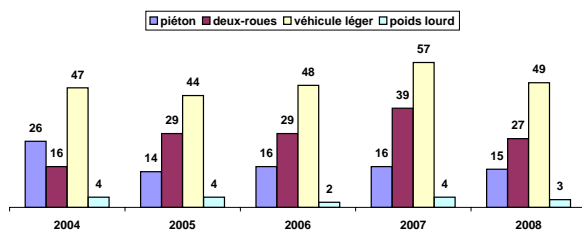
Typologie des conflits

	véhicule seul	piéton	vélo	cyclo. ou moto	V.L.	P.L. ou T.C.	plus de 2 véhicules
vélo	15	1	.
cyclo. ou moto	7	15	.	3	93	2	.
V.L.	5	65	15	93	48	6	.
P.L. ou T.C.	.	7	1	2	6	.	.
plus de 2 véhicules	13

Les principaux types de conflits

V.L. / piéton	23%
V.L. / deux-roues	39%
V.L. / V.L.	17%

Nombre d'accidents impliquant un :



Accidents corporels de la circulation routière 2004 - 2008

Bagneux

Accidents par catégories de réseaux routiers

au 1er janvier 2006 une majeure partie du réseau routier national a été transféré en routes départementales, ce tableau tient compte de cette nouvelle répartition et les données 2002 à 2005 ont été réaffectées.

		2004	2005	2006	2007	2008
Réseau national	accidents	0	0	0	0	0
	tués	0	0	0	0	0
	blessés graves	0	0	0	0	0
	blessés légers	0	0	0	0	0
Réseau départemental	accidents	46	40	45	53	44
	tués	0	0	5	1	0
	blessés graves	4	8	10	9	7
	blessés légers	46	40	38	60	47
Réseau communal	accidents	9	11	8	12	12
	tués	0	0	0	0	1
	blessés graves	2	2	0	3	5
	blessés légers	7	10	8	11	11

Nota : les accidents survenus à l'intersection de deux voies de catégories différentes sont affectés à la voie principale.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au
Conseil Général des Hauts-de-Seine
Pôle Aménagement du territoire - Direction de la Voirie
Service Fonctionnel - Mission Sécurité Routière
41, rue Thiers - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél : 01 41 04 33 13 - Télécopie : 01 41 04 33 10



Conseil général des Hauts-de-Seine
2-16 boulevard Soufflot - 92015 Nanterre Cedex
www.hauts-de-seine.net